

## DÉCLARATION STATUTAIRE CONCERNANT LES LOYERS

( RELATIVEMENT À une hypothèque consentie par ● en  
( faveur de Commandite Société financière First National  
( une propriété immobilière dont l'adresse municipale est ●  
( dans la ville de ● (la «Propriété»)  
(  
(  
(

Je, ●, de la ville de ●, dans la province de Québec, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis le propriétaire de la Propriété, et, à ce titre, j'ai une connaissance personnelle des faits contenus à la présente déclaration.
2. Les loyers de la Propriété existent et sont perçus légalement; il n'existe aucune procédure pendante pouvant résulter en une réduction des loyers pouvant être perçus; il n'existe aucune décision ou ordonnance prohibant une augmentation des loyers; et il n'existe aucune ordonnance pendante, ayant trait à la réglementation concernant la construction ou les bâtiments, pouvant résulter en une ordonnance prohibant une augmentation des loyers.

ET JE FAIS LA PRÉSENTE DÉCLARATION SOLENNELLE la sachant et la croyant vraie, et reconnaissant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite en vertu de la *Loi sur la preuve au Canada*.

---

(Signature du déclarant)

ASSERMENTÉ devant moi à \_\_\_\_\_,  
province de \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_  
jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_

---

Commissaire à l'assermentation